



MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#09

Juin/Juillet/Août 2018

Supplément Ville de La Ferté-Macé

RETOUR SUR Attractivité et développement du centre-ville



La rue d'Hautvie .

Une réunion publique s'est tenue le mardi 20 mars 2018, plusieurs thématiques ont été abordées.

A l'invitation du Maire Jacques Dalmont et du conseil municipal, plusieurs thèmes ont été abordés, notamment, la tranquillité et la sérénité publique, le cheminement du stationnement en centre-ville, la modernisation de la collecte des ordures ménagères. Ces sujets ont fait l'objet d'une présentation par le Maire, suivis d'échanges constructifs avec la population.

La sécurité

Le major Kléber Duprez, commandant la communauté de brigades de la gendarmerie nationale, a présenté des chiffres satisfaisants sur

la délinquance et expliqué les actions mises en place avec d'autres brigades de gendarmerie. Suite à la réaction du public qui ne ressent pas pour l'instant des résultats visibles, il a été proposé la création d'un groupe de travail, avec quelques habitants et commerçants du centre-ville. Cela permettra des échanges plus complets sur les difficultés rencontrées. Les actions menées par la gendarmerie, en lien avec la Ville, devraient permettre de retrouver une accalmie en ville.

Le circuit des parkings

Le Maire a présenté l'organisation de la circulation, dont le circuit des parkings, l'aménagement de la rue Saint-Denis et annoncé un plus grand nombre de places de stationnement autour du cœur de la ville (rue de la Victoire en sens unique avec stationnement

des deux côtés). Le parking de La Poste est classé en zone bleue. Les véhicules venant de la rue de La Barre peuvent accéder au circuit des parkings le jeudi jour du marché.

Sirtom

La modernisation de la collecte des ordures ménagères avec container individualisé sera mise en place cet automne. Auparavant, une enquête menée auprès des habitants sera réalisée courant juin. Nous reviendrons sur ce sujet dans les publications à venir.

+ Pour en savoir plus :
Mairie
02 33 14 00 40

en CHIFFRES

366



Le nombre de places de stationnement disponibles, dont 23 nouvelles.

Hygiène irréprochable au restaurant municipal p. 2

Le retour du marché du terroir et de l'artisanat p. 2

L'art de bien circuler en ville p. 3

Magazine publié par La Ville de La Ferté-Macé - Place de la République - 61600 La Ferté-Macé • Directeur de la publication: Jacques Dalmont • Rédaction - Photos: Service Communication Ville de La Ferté-Macé - Tél. 02 33 14 00 44 - Courriel: communication@lafertemace.fr • Crédit photos: Ville de La Ferté-Macé sauf mention • Création de la maquette: Epiceum • Mise en page/Impression: Imprimerie Mouturat - Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel: mouturat.imp@wanadoo.fr • Dépôt légal: mai 2018. ISSN 2552-0938 • Tirage: 3500 exemplaires • Distribution: sous film avec le magazine Le Fil de Flers Agglo • Reproduction, même partielle, interdite. Imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées durablement.



www.lafertemace.fr





L'école Paul-Souvray (Archives).

La semaine de 4,5 jours garantira les apprentissages fondamentaux tout en assurant des activités périscolaires.

Fort de la concertation engagée, du bien-fondé des rythmes biologiques de l'enfant et des études scientifiques, le conseil municipal a décidé à l'unanimité, après avis favorable des conseils d'écoles, de maintenir la semaine de 4,5 jours. Malgré tout l'intérêt qu'ils avaient, les TAP ne pourront pas être maintenus en raison des contraintes budgétaires qui pèsent sur la commune et de l'incertitude de leur financement par l'État.

Par ailleurs l'inspection académique a décidé, en raison d'une baisse des effectifs, de supprimer une classe à l'École Paul-Souvray. Les effectifs par classe resteront tout à fait raisonnables avec une moyenne de 21 élèves par classe. Le dispositif d'accueil des moins de

3 ans à l'école Jacques-Prévert est supprimé car les familles ont exprimé peu de besoins en la matière (6 enfants accueillis en 2017).

Toutes les activités sportives et culturelles qui existent sur le temps scolaire sont maintenues. Un temps menacé, le dispositif *Plus de Maîtres Que de Classes* (PMQC) est maintenu à Paul-Souvray. La directrice académique a reconnu le travail réalisé par l'équipe enseignante et les résultats obtenus en faveur des enfants les plus en difficulté.

La Ville souhaite s'inscrire dans le cadre du *Plan Mercredi* annoncé par le ministre de l'Éducation Nationale. Le travail porte actuellement sur l'actualisation du Projet Éducation de Territoire (PEDT) et du Projet Éducatif Local (PEL). La Ville réaffirme que l'éducation est une priorité.



Pour en savoir plus :

Service Éducation Jeunesse
02 33 14 00 41
education.jeunesse@lafertemace.fr

FÉLICITATIONS Restaurant municipal

Lors de l'inspection d'hygiène alimentaire, le restaurant municipal a obtenu le plus haut niveau : « Très satisfaisant ».

Le Restaurant Municipal, situé dans le quartier Jacques-Prévert, produit 450 repas par jour de classe et 100 repas les mercredis et vacances scolaires. La cuisine a obtenu l'agrément Européen en 2009.

Les repas sont destinés aux enfants de la crèche, des écoles maternelles, élémentaires, centres de loisirs de la ville mais aussi d'une école d'une commune extérieure et aux résidents du Val-Vert. Des menus variés, équilibrés, de saison sont proposés toute l'année avec un souci constant de qualité avec l'utilisation de produits frais, en circuits courts et bio selon l'approvisionnement. C'est une

cuisine traditionnelle qui s'applique à restituer une qualité gustative appréciée de tous les convives de 18 mois à 93 ans.

La lutte contre le gaspillage alimentaire est effective depuis ces dernières années. Le dernier contrôle réalisé sur les deux sites des écoles Jacques-Prévert a permis d'évaluer 40 g de déchets par enfant. S'il est un domaine où une cuisine doit être irréprochable, c'est bien l'hygiène. Or, lors du contrôle des services vétérinaires (DDCCPP) début janvier, le restaurant municipal a obtenu le plus haut niveau d'hygiène « **Très satisfaisant** ». Bravo à toute l'équipe!

À noter : Niveau « Très satisfaisant » pour le Lycée Flora-Tristan et « Satisfaisant » pour le Lycée des Andaines.

Tous les résultats des contrôles sanitaires sur le site www.alim-confiance.gouv.fr

➤ En bref !

Forum des Associations

Le Forum des associations se tiendra le **vendredi 31 août** prochain à la salle Guy-Rossolini. Les associations qui souhaitent y participer sont invitées à s'inscrire auprès du service Sports et Loisirs ou par internet en remplissant le formulaire mis à leur disposition sur le site de la Ville.
Contact : Service Sports et Loisirs, rue Saint-Denis ; 02 33 37 47 00 ; www.lafertemace.fr

Une télé, des infos en plus

Pour compléter les supports d'information, journal municipal, supplément Le Fil, site internet et réseaux sociaux de la Ville, un téléviseur est installé dans la vitrine du Laboratoire de l'Habitat, rue d'Hautvie. Cet écran diffuse en continu des informations hebdomadaires municipales et associatives. Contactez le Service Communication si vous souhaitez faire paraître vos animations.

Contact : Service Communication 02 33 14 00 44 ; communication@lafertemace.fr

Marché du Terroir et de l'Artisanat



Le Marché du Terroir et de l'Artisanat a lieu tous les vendredis du **1er juin au 31 août** de 16h30 à 20h, en centre-ville, place du Général-Leclerc. Plusieurs producteurs et artisans ont déjà répondu présent. Les producteurs qui souhaitent exposer peuvent s'inscrire au Service Communication 02 33 14 00 44 ou par mail communication@lafertemace.fr

Journal Municipal, nouveau format

Le prochain journal municipal change de présentation. Réalisé par le service communication, il se présente sous la forme d'une revue de 8 pages. Au nombre de trois par an, le premier sera distribué fin juin.

➤ Focus

RÉGLEMENTATION Partage de l'espace public

De la zone de rencontre au stationnement, il convient de rappeler quelques règles afin de partager l'espace public en toute sécurité.

Des automobilistes se plaignent de croiser des vélos à contre sens, ou des piétons circulant sur la chaussée notamment rue d'Hautvie. Ces cyclistes et piétons sont dans leur droit conformément à l'article R 110-21.

Une **zone de rencontre** est une zone de circulation intermédiaire entre aire piétonne et zone 30. Il s'agit donc de rues affectées à la circulation de tous les usagers. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente.

Vitesse limitée à 20 km/h : espace partagé entre véhicule à moteur, vélos et piétons

La vitesse est limitée à 20 km/h pour tous les véhicules, c'est-à-dire, les vélos, les cyclomoteurs, les motos, les automobiles, les véhicules de livraison. À cette vitesse, le conducteur a un champ de vision élargi ; elle permet également un arrêt du véhicule sur une courte distance. C'est aussi à partir de cette vitesse que le contrôle radar est possible. La police municipale est dotée d'un radar mobile, léger et ergonomique, il peut être utilisé à tout moment et en tout endroit de la ville.



Zone de rencontre et panneaux à l'entrée de la rue d'Hautvie.



Découverte de la ville à vélo animée par le Parc Régional Normandie Maine sur la transition énergétique en 2016.

Toutes les chaussées de la zone de rencontre

sont à double sens pour les cyclistes. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans gêner les automobilistes, et sont prioritaires sur tous les véhicules. La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent.

Cette zone peut être constituée d'une ou plusieurs rues, englober une place. À La Ferté-Macé, les rues concernées sont : Rue d'Hautvie - Rue Saint-Denis (section comprise entre la rue d'Hautvie et la rue des Fossés-Saint-Denis - Place du Général-Leclerc - Rue Halle à l'Avoine - Rue de La Teinture - Rue des Fossés

Nicole (section comprise entre la rue de la Barre et la rue d'Alençon) - Rue de l'Ancienne Église - Rue Croix de Fer - Rue Nicole - Cour Nicole - Rue de la Barre (partie comprise de la place Frédéric Lemerrier et la place du Gal Leclerc) - Rue Jules Davoust.

Circuler à vélo en toute sécurité

À vélo, il ne faut pas négliger les règles générales de sécurité, notamment sur les équipements obligatoires comme les freins, les feux avant et arrière, l'avertisseur sonore, les catadioptrés avant et arrière, des réflecteurs latéraux

et sur les pédales. Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. En cas de non-respect, vous pouvez être verbalisés. Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés. Ne zigzaguez pas entre les voitures. Faites attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux enfants qui peuvent déboucher entre deux véhicules...

Depuis fin avril, la ville s'est dotée de sa 2^e piste cyclable, Boulevard de la Forêt d'Andaine qui rejoint la première piste inaugurée en 2012 qui relie le sud de la ville à la zone commerciale du Parc. Une 3^e piste prévue rue Félix-Désaunay permettra de rejoindre le centre-ville.

Stationnement gratuit

À La Ferté-Macé, le stationnement est gratuit. Et pour certaines rues il est réglementé en zone bleue. Ce régime de stationnement est applicable tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf dimanche et jours fériés. Il est limité à 1h30. À défaut de disque, vous encourez une amende de 35 €. Le circuit des parkings a été inauguré le 29 mars dernier en présence du député Joaquim Pueyo. Dorénavant, 366 places de parkings sont disponibles en centre-ville, des places gratuites et sans limitation de durée (excepté en zone bleue). En ville, à l'exception de quelques zones, le stationnement est de type unilatéral alterné par quinzaine: du 1^{er} au 15 côté impair et du 16 au 30 ou 31 côté pair.

SANTÉ L'ERET, une antenne au CHIC des Andaines



L'équipe encadrante de l'ERET.

Les séances éducatives collectives ou individuelles

Atelier de groupe, séances d'activités physiques adaptés, groupes de parole, sophrologie ; ces séances ont lieu au CHIC des Andaines. Des séances éducatives, diététiques, podologiques et psychologiques sont proposées en individuel.

Partenariat avec la salle municipale de remise de forme

La salle est prestataire de service pour la mise en œuvre de séances d'activité physique adaptée pour les patients adhérents de l'ERET / antenne d'Andaines. Ces séances ont lieu du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h en présence de l'éducateur sportif de la salle de remise en forme, rue du 14-Juillet à La Ferté-Macé.

Le bilan de fin de parcours

A la fin de votre parcours, vous pourrez bénéficier d'un entretien individuel. En fonction de ce bilan, une nouvelle offre d'éducation thérapeutique ou des relais d'accompagnement vous seront proposés. 74% des patients ont changé leurs habitudes de vie suite au programme.



Pour en savoir plus :

Secrétariat ERET
02 33 30 53 22
etp@chic-andaines.fr - www.eretbn.fr

Toute personne âgée de plus de 18 ans et atteinte d'obésité, de diabète ou d'une maladie cardiovasculaire peut participer aux programmes d'éducation thérapeutique.

Créé en 2012, l'Espace Régional d'Éducation Thérapeutique (ERET) a pour objet de promouvoir et développer la pratique de l'éducation thérapeutique sur le territoire normand en favorisant l'accès des patients atteints d'une maladie chronique (diabète, obésité, maladie cardiovasculaire, insuffisance cardiaque). L'ERET coordonne neuf antennes sur le territoire, l'une d'elles se trouve au CHIC des Andaines.

L'ERET Andaines vous accompagne dans votre maladie chronique

Pour apprendre à mieux connaître sa maladie et pour améliorer sa qualité de vie, l'ERET propose un parcours personnalisé en trois étapes au CHIC des Andaines sur La Ferté-Macé (secteur de La Ferté-Macé-Domfront-Bagnoles-de-l'Orne).

L'entretien personnalisé

Muni(e) de l'ordonnance de votre médecin, vous pourrez vous entretenir avec un professionnel afin d'évaluer vos besoins. Ensemble, vous déterminerez vos objectifs et élaborerez un projet d'éducation thérapeutique personnalisé.

AFFICHAGE Pas d'affiches n'importe où !

La publicité est réglementée dans la commune car elle est située dans le Parc Naturel Régional Normandie-Maine (PNRNM).

Le Règlement local de publicité (RLP) s'applique sur le territoire de la commune. Il adapte les dispositions nationales applicables aux dispositifs visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Les publicités sont autorisées dans la zone réglementée instituée sur le territoire de la commune.

On ne peut donc pas afficher n'importe où.

Une demande est obligatoire

En dehors de la zone dédiée, toutes les publicités sont interdites. Qu'elles annoncent des soldes, un loto ou un vide-greniers... une demande doit être obligatoirement déposée en mairie. **Il est absolument interdit d'afficher** sur les plantations y compris les ronds-points, les poteaux de télécommunication, d'éclairage public ainsi que sur les panneaux de circulation routière, les clôtures grillagées ou végétales, sur les murs des bâtiments.

Pour les associations, plusieurs panneaux d'affichage libre sont installés en ville et consultables sur le site internet.



Pour en savoir plus :

www.lafertemace.fr
Service Population-citoyenneté ; 02 33 14 00 40

ASSOCIATION Découverte Bocage Ornaïs

L'association Découverte Bocage Ornaïs a pour objet de promouvoir le Bocage Ornaïs par la découverte des sentiers de randonnées.

L'association est composée d'un groupe de passionnés qui aiment la randonnée pédestre, cyclo et VTT. Les membres parcourent les chemins et les routes autour de La Ferté-Macé et réalisent, en partenariat avec les communes traversées, les tracés à pied, à vélo et en VTT de ceux qui leur paraissent les plus intéressants. Elle complète les actions menées par l'Office de Tourisme sur le secteur de La Ferté-Macé. Elle organise aussi les journées mycologiques (20 au 22 octobre 2018 à Couterne). Le site de randonnées permet de consulter les circuits, de télécharger gratuitement les fiches descriptives et de récupérer les trajets sur les téléphones et GPS.



Pour en savoir plus :

Découverte Bocage Ornaïs :
Office de Tourisme ; 11, rue de La Victoire
www.decouvertebocageornais.fr
randobocagefermois.fr

